



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010
Nations Unies, 6 mai 2010

DECLARATION

de Mme Nicky Wagner, parlementaire néo-zélandaise

Monsieur le Président,

Au nom de l'Union interparlementaire, je suis très heureuse de pouvoir prendre la parole devant la Conférence des parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je le fais avec la conviction que le désarmement nucléaire et l'établissement d'un monde exempt d'armes nucléaires nous concernent tous - responsables politiques, diplomates et citoyens du monde entier - de la manière la plus directe qui soit. C'est l'existence même de l'humanité qui est en jeu et nous ne pouvons donc pas nous permettre de faillir à nos obligations d'élus. Nous devons répondre aux attentes de nos électeurs.

L'année dernière, en avril, des délégations de plus de 120 Parlements membres de l'UIP ont adopté par consensus une résolution intitulée *Promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires, et assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : le rôle des parlements*. Cette résolution, distribuée par la suite à l'Assemblée générale des Nations Unies, renferme une série de recommandations pratiques sur ce que les parlements peuvent et doivent faire pour permettre la ratification universelle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), promouvoir le programme en cinq points du Secrétaire général de l'ONU pour le désarmement nucléaire et soutenir un certain nombre de mesures parallèles, telles que la réduction des stocks nucléaires, la création de zones exemptes d'armes nucléaires et l'ouverture des négociations en vue d'un traité sur les matières fissiles.

Soucieuse d'alimenter la dynamique politique en vue de parvenir à des engagements internationaux fondamentaux en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires, l'UIP a entamé par ailleurs un dialogue avec un certain nombre de partenaires, dont l'ONU, l'OTICE et d'autres organisations actives dans ce domaine, telles que Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement .

Un an plus tard, il a été demandé aux parlements de rendre compte des mesures qu'ils avaient prises pour faire suite à cette résolution, ce qui permettra ensuite de faire une évaluation des bonnes pratiques, des difficultés qui n'ont pas encore été réglées et des possibilités qui se dessinent. Les premières informations reçues des délégations ces derniers mois font ressortir quelques points très intéressants.

Les parlementaires de l'Angola, de la Chine et du Pakistan ont décrit comment s'était passée dans leur pays l'adoption de lois sur l'utilisation, le transport et le transfert des technologies et des

matières nucléaires, en application de la réglementation internationale. Les parlementaires mongols et néo-zélandais ont, quant à eux, donné des exemples de lois réprimant sur le sol national les activités touchant aux armes nucléaires. Le Parlement norvégien a expliqué comment il était parvenu à se doter d'une législation obligeant les fonds de pension publics à retirer leurs investissements d'entreprises participant à la production d'armes nucléaires et de leurs vecteurs. Les parlementaires sud-coréens ont expliqué qu'ils avaient lancé une initiative de diplomatie parlementaire auprès de leurs homologues japonais en vue de dénucléariser la région et de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Nord-est, et qu'ils s'efforçaient d'amener les parlementaires nord-coréens à participer à ces projets.

De son côté, le Parlement namibien a pris part récemment à un atelier régional destiné aux Etats membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe, sur le Traité d'interdiction complète des armes nucléaires, et il demeure résolu à poursuivre son action en ce sens. Les parlementaires australiens, eux, ont estimé que leur parlement pouvait faire davantage au vu des liens solides qu'il a noués en Asie pour promouvoir la non-prolifération et désarmement en soutenant les traités émanant de pays de la région et en souscrivant aux normes de discipline en matière nucléaire. D'aucuns ont fait remarquer notamment qu'il serait particulièrement utile que les parlementaires australiens renforcent le dialogue avec leurs homologues indiens sur les questions de non-prolifération.

S'agissant des efforts déployés expressément pour permettre l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète, nous avons appris que la collaboration entre les parlements du Costa Rica et de l'Autriche, dans le cadre de la Commission préparatoire de l'OTICE et de la Conférence organisée en application de l'Article XIV, contribuent à accélérer le processus de ratification en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les parlementaires indonésiens ont eux aussi exprimé le souhait d'une ratification rapide du Traité et nous nous félicitons de l'annonce faite récemment par le Gouvernement indonésien de son intention d'avancer dans cette direction. Les parlementaires des neuf Etats répertoriés à l'Annexe 2 qui n'ont pas encore ratifié le Traité sont venus exprimer leurs préoccupations, mais aussi les voies qu'ils souhaitaient explorer. Il est évident qu'il faut poursuivre ce débat avec une énergie renouvelée et, de ce point de vue, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance du dialogue et de la coopération interparlementaires.

Monsieur le Président,

Le 24 février 2010, le Secrétaire général de l'ONU a adressé à tous les parlements une lettre où il évoquait l'importance de la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération nucléaire. Il insistait parallèlement sur son programme de désarmement nucléaire en cinq points, félicitait l'Union interparlementaire et l'organisation Parlementaires pour le désarmement nucléaire de leurs initiatives et de leur soutien, et encourageait les parlementaires à contribuer activement au désarmement nucléaire. Le Secrétaire général de l'ONU insistait en outre dans cette lettre sur l'action des parlementaires pour porter le projet de convention sur les armes nucléaires - l'un des grands éléments de son programme, et les encourageait à redoubler d'efforts pour permettre l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

La décision du Secrétaire général de s'adresser aux parlements tient à ce qu'il est convaincu que « *Les parlementaires et les parlements ont un rôle fondamental à jouer pour que les efforts de désarmement et de non-prolifération portent leurs fruits* » et que « *Les parlements facilitent la mise en œuvre des traités et des accords mondiaux, ce qui contribue à l'état de droit et au respect des engagements* ». De même, dans le message qu'il a adressé à la 122^{ème} Assemblée de l'UIP, fin mars, M. Ban Ki-moon a dit ce qui suit : « *Depuis plusieurs années maintenant, en grande partie grâce aux initiatives des parlementaires et de la société civile, notre action visant à instaurer un monde exempt d'armes nucléaires s'est amplifiée* », ajoutant à l'intention des parlementaires : « A

présent, nous avons besoin de votre concours pour mener à bien la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui se tiendra en mai».

Partout dans le monde, les parlementaires, s'efforcent de relever le défi.

Un certain nombre de parlements (en Allemagne, en Autriche, au Bangladesh, au Costa Rica, en Italie, en Norvège et en Nouvelle-Zélande, ainsi que le Parlement européen) ont voté des résolutions favorables à une convention sur les armes nucléaires ou sur le programme plus général de Ban Ki-moon, tandis que d'autres parlements (à savoir ceux des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni) ont fait des propositions en ce sens.

Dans le monde entier, y compris dans les Etats détenteurs de l'arme nucléaires et chez leurs alliés, des parlementaires, toutes tendances confondues, ont adopté une déclaration parlementaire favorable à une convention relative aux armes nucléaires.

En collaboration avec l'organisation Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement, l'UIP a organisé un débat parlementaire, qui s'est tenu hier, et un « forum », tenu ce jour, avec le Secrétaire général de l'ONU pour orateur principal, sur le rôle des parlementaires pour promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Il en est ressorti quelques grandes lignes, qui sont les suivantes :

- les responsables politiques, et avec eux les diplomates, ne doivent pas sous-estimer la force de la mobilisation croissante en faveur du désarmement nucléaire, ils ne doivent surtout pas hésiter et prendre des mesures qui feront date;
- les démarches en faveur de la non-prolifération, telles que l'instauration de zones exemptes d'armes nucléaires et l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sont essentielles pour définir les nécessaires composantes institutionnelles et techniques d'un monde exempt d'armes nucléaires, étant entendu que c'est ce dernier point qui constitue l'objectif véritable;
- les parlementaires de pays utilisant l'arme nucléaire à des fins de dissuasion ont un rôle capital à jouer en faveur du désarmement en réduisant peu à peu la place des armes nucléaires dans leurs dispositifs de sécurité;
- les obstacles actuels au désarmement nucléaire sont surmontables. Pour ce faire, il convient dans un premier temps de se pencher sur les exigences juridiques, techniques, institutionnelles et politiques qui accompagnent l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires et ce, par exemple, en s'inspirant du Modèle de Convention relative aux armes nucléaires distribué par le Secrétaire général de l'ONU, sans pour autant que celui-ci ait force contraignante;
- la Convention relative aux armes nucléaires doit suivre une approche non discriminatoire fondée sur les mécanismes existants, tels que l'OTICE et l'AIEA et en combler les carences;
- le désarmement nucléaire pourrait jouer un rôle important dans le développement - car il permettrait de dégager des moyens qui pourraient être utilisés au profit des Objectifs du Millénaire pour le développement;
- pour réussir, il importe que les parlementaires, les gouvernements et la société civile travaillent ensemble;
- enfin, il est capital d'informer le public sur le désarmement et la paix pour susciter l'appui politique nécessaire à l'action des parlements et des gouvernements en faveur du désarmement nucléaire.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons ardemment continuer à apporter notre collaboration à nos exécutifs pour que la Conférence de 2010 chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération porte ses fruits et pour la mise en œuvre effective des conclusions qui en résulteront. Nos citoyens n'en attendent pas moins de nous.

Je vous remercie de votre attention.